

RÉSUMÉ DE LA CONCLUSION

par Gérard VIATTE¹

*Je souhaite tout d'abord exprimer mon appréciation pour cette séance **internationale** et remercier Michel Thibier pour son engagement de président du Groupe international de l'AAF. J'ai un intérêt personnel pour cette approche internationale. Nommé membre « étranger » à ma retraite de l'OCDE, mais vivant partiellement à Paris, j'ai eu le privilège de participer plus activement que d'autres « étrangers » à l'Académie (au sein de la section 10, économie et politique).*

Le thème de cette séance justifie une approche internationale. Il traite d'une problématique **globale**, qui appelle des solutions adaptées aux **conditions régionales** comme le montrent les quatre interventions de cette séance.

Le secteur des terres et la gestion de l'eau en agriculture jouent un rôle décisif dans la **transition écologique et climatique**, mais ce rôle n'est pas toujours reconnu en dehors des milieux spécialisés.

Cette transition implique de nombreux facteurs et des **interrelations complexes**. Il est donc nécessaire d'adopter une approche **multidisciplinaire** et de raisonner en termes de **système**.

Il en résulte de nouveaux défis pour l'agriculture et pour l'ensemble du système agro-alimentaire. Ceux-ci devront **continuer à se réinventer** pour améliorer la gestion des ressources naturelles et pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. Cette évolution est d'ailleurs déjà en cours et les intervenants concluent sur **une note positive** quant à la capacité de relever ces défis, qu'il s'agisse de la gestion des ressources en eau, du rôle des terres pour agir sur le cycle du carbone ou du potentiel de l'Afrique.

Cependant certaines conditions doivent être remplies pour que ces tendances positives puissent être poursuivies et renforcées.

Pour ma part je mettrai l'accent sur **trois exigences** :

1. **Développer des systèmes agro-écologiques efficaces** notamment en ce qui concerne la séquestration du carbone et l'utilisation des ressources hydriques.

Les scientifiques ont une importante responsabilité pour dépasser les confusions, dégager un consensus et communiquer avec les acteurs et l'opinion publique. C'est une tâche exigeante comme le montre actuellement la difficile gestion de la crise sanitaire. Les pouvoirs publics doivent soutenir les scientifiques dans leur recherche et leur effort de communication. Il faut par ailleurs combiner la recherche de base avec

¹ Membre associé de l'Académie.

l'observation et l'action pratiques sur le terrain : la séquestration du carbone par les terres en est un exemple typique.

Le **GIEC** a joué un rôle exemplaire pour définir sur des bases solides la problématique du climat et pour définir les actions à entreprendre, aussi bien sur le plan global, que sur des thèmes spécifiques tel que celui des terres. Il faut donc défendre et soutenir le GIEC, et en diffuser largement les conclusions.

Développer des systèmes agro-écologiques efficaces exige **une approche multi-facteurs**, dans laquelle l'utilisation des terres joue un rôle clé, impliquant notamment le reboisement et le développement des cultures bio-économiques non alimentaires.

La stratégie agro-écologique doit évidemment tenir compte des conditions régionales. **L'Afrique** mérite une attention particulière car elle dispose d'un potentiel de production considérable (« bread basket ») **si la qualité des sols est restaurée et si les ressources en eau sont mobilisées** (« elle n'utilise que 5% de ses ressources en eau »). Mobiliser ce potentiel exige une action globale, à la fois technique **et socio-économique**. Ainsi, l'initiative **AAA** (Adaptation de l'Agriculture Africaine au changement climatique), lancée à la COP22 de Marrakech en 2016, vise simultanément à contribuer à la sécurité alimentaire, à améliorer les conditions d'existence des populations vulnérables et à favoriser l'emploi en milieu rural. Les projets concrets développés dans ce cadre montrent que les objectifs écologiques et économiques peuvent être atteints simultanément (win/win) tout en répondant aux conditions locales.

2. Procéder aux arbitrages politiques et assurer le financement

Le développement de systèmes agro-écologiques multi-facteurs nécessite des **arbitrages** quant aux objectifs et quant aux moyens. A cet effet, il faut développer des dispositifs institutionnels adaptés et assurer une pleine participation des acteurs concernés, notamment des agriculteurs. Pour atteindre les objectifs écologiques et socio-économiques, il faut accorder plus d'attention aux **institutions** – un facteur qui est trop souvent négligé par les scientifiques et même par les politiques. L'approche « PIP » (Politiques / Institutions / Process) permet d'éclairer la chaîne de décisions et de mise en œuvre. **Le développement de l'agro-écologie nécessite une « gouvernance spécifique » !**

De nouvelles méthodes de **financement** aux résultats carbone devraient aussi être développées, notamment par des **paiements pour les services écosystémiques**. Cette approche fait l'objet d'une attention particulière, par exemple dans le cadre de la réforme de la PAC – et en Suisse. Elle devrait aussi être prise en compte dans les pays en développement, par exemple en Afrique, et pourrait être l'objet d'un soutien financier étranger, public ou privé.

3. Inscrire les actions futures dans un cadre agro-alimentaire et économique systémique

Ce cadre global doit notamment inclure la **biodiversité** (élément clé de toute stratégie agro-écologique) et les **dimensions socio-économiques**, tenant compte à la fois de l'urbanisation croissante (demande de terres et d'eau) et des problèmes des zones rurales. La gestion de l'eau (et des terres) et le développement économique sont étroitement liés. Les préparations pour le Forum Mondial de l'Eau, qui doit se tenir à Dakar en 2022, doivent tenir compte de cette interdépendance.

Les stratégies de gestion des ressources naturelles doivent aussi contribuer à atteindre les Objectifs de Développement Durable des NU (ODD) et les objectifs du Traité de Paris sur le climat et des COP. **Le Sommet des NU sur les Systèmes Alimentaires de 2021** pourra contribuer au développement d'une telle approche. Introduire le concept de « Systèmes » est un progrès. En effet, il est plus inclusif que l'approche traditionnelle des « Sommets mondiaux de l'alimentation » dont le premier avait eu lieu en 1996, qui mettaient surtout l'accent sur l'augmentation de la production agricole. Les travaux préparatoires du Sommet soulignent que les systèmes alimentaires peuvent contribuer à atteindre **tous** les ODD (au nombre de 17), et pas seulement les objectifs d'élimination de la faim et de réduction de la pauvreté.

La problématique agricole est ainsi « désenclavée » et les Systèmes Alimentaires sont mis au centre des processus de développement – une approche à laquelle l'Académie d'Agriculture de France peut certainement souscrire et à laquelle elle peut contribuer dans le cadre de son orientation internationale.

EN RÉSUMÉ, cette séance a contribué à la :

CLARIFICATION DES STRATÉGIES D'ACTIONS INCLUSIVES ET COMPLÉMENTAIRES,

SUR TOUS LES FACTEURS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES (eau, terres, cycle du carbone, biodiversité...),

ET À TOUS LES NIVEAUX GÉOGRAPHIQUES (du local à l'international).